

Lyon, le 24 octobre 2019

Madame La Présidente de la Chambre  
Régionale des Comptes Auvergne Rhône-  
Alpes

124, boulevard Vivier-Merle

CS 23624

69503 LYON CEDEX 03

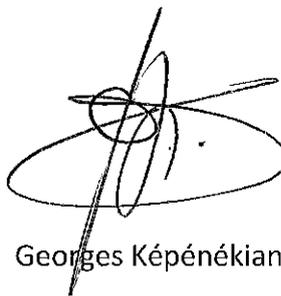
A l'attention de Madame Marie-Christine DOKHELAR

Madame la Présidente,

Par lettre en date du 27 septembre 2019 reçue le 27 septembre 2019, vous m'avez notifié les observations définitives de votre chambre régionale en m'invitant à vous adresser une réponse écrite.

Je vous renvoie, Madame la Présidente, pour l'ensemble des questions abordées par la chambre dans ses observations définitives aux réponses formulées par la Ville sur le rapport qui lui a été transmis.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Georges Képénékian